

PRET DE MATERIEL AUX ASSOCIATIONS ET AUX PARTICULIERS HABITANT RUE LISHEIM

I. Objet

Le prêt de matériel est un service possible sous certaines conditions au bénéfice des associations et des habitants de la commune de Ruelisheim.

Il est géré par l'ASCL-Ruelisheim et non la mairie. (Or matériels informatiques)

II. Personnes visées

La priorité du prêt est donnée uniquement aux associations de la commune ou à un particulier organisant une fête de voisinage dans un quartier de Ruelisheim.

III. Modalités pour solliciter un prêt de matériel

Une demande doit être formulée et transmise par mail ascl.ruelisheim@gmail.com ou mairie.ruelisheim@orange.fr ou déposée à l'attention du Président de l'ASCL-Ruelisheim, Mairie de Ruelisheim, 26 rue principale 68270 Ruelisheim, au moyen du formulaire de la page 2.

IV. Mise à disposition

Une fois l'accord obtenu du Président ou de son représentant, une date de mise à disposition vous sera communiquée.

Vous devrez récupérer le matériel demandé au complexe sportif par vos propres moyens.

V. Retour du matériel

Le retour du matériel, devra être effectif le 1^{er} jour ouvré suivant la manifestation et remis au représentant de l'ASCL-R pour dresser un état des lieux et constater la propreté du matériel.

VI. Responsabilité

L'ASCL-Ruelisheim se réserve le droit de facturer la dégradation du matériel mis à disposition ainsi que le coût de nettoyage du matériel. Une caution pourra vous être demandée.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRET DE MATERIEL

Nom du demandeur :

Nom de l'association :

Adresse complète du demandeur :

Coordonnées téléphoniques :

Nom et lieu de la manifestation :

Date de la manifestation :

Matériel et quantité demandée :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tables ; Quantité : | <input type="checkbox"/> Ordinateur |
| <input type="checkbox"/> Bancs ; Quantité : | <input type="checkbox"/> Vidéoprojecteur |
| <input type="checkbox"/> Autres : | |

Je soussigné,..... certifie avoir lu et accepté les conditions de prêt de matériel de la commune de Ruelisheim.

Fait à Ruelisheim,
le

Signature

Cadre réservé à l'ASCL-Ruelisheim

Accord du Président : OUI NON le :

Date de retrait du matériel :

Demandeur averti de la date de retrait : OUI NON

Cadre réservé au responsable matériel de l'association

Etat du matériel à la mise à disposition de celui-ci : Neuf Bon état Défaut :

Date de retour du matériel prévue le :

Etat du matériel à la réception de celui-ci : Neuf Bon état Défaut :